

**BENOIT LEROUX**

**DEVENIR AGRICULTEUR BIOLOGIQUE.  
APPROCHE DES PROCESSUS DE (RE)CONVERSIONS  
SOCIOPROFESSIONNELLES**

*Regards Sociologiques, n°45-46, 2013, pp.233-246*

---

*Par l'étude de différentes trajectoires d'agriculteurs biologiques (re)convertis ou installés, cet article se propose d'établir une première approche analytique des formes de déplacements professionnels (et géographiques) qu'opèrent les prétendants à la pratique agrobiologique. Ces (re)conversions sont considérées comme des processus sociaux articulant des trajectoires individuelles, des dispositions et un contexte dans lequel elles s'inscrivent. À partir d'une trentaine d'entretiens approfondis et d'une présentation sociohistorique du champ agrobiologique, l'analyse conduit à différencier les trajectoires d'agriculteurs conventionnels convertis des néo-agriculteurs installés en bio, puis à reconsidérer cette classification en soulignant l'importance jouée par la possession de capitaux (économique, social...) et par le parcours scolaire et professionnel des futurs agriculteurs bio.*

---

« Un jour, je serai en bio. Mais ce qui me freine c'est une charge de travail supplémentaire, [...] les contrôles, [...] et puis, il faut y croire... »<sup>1</sup>

Les propos de cet agriculteur d'une quarantaine d'années, installé en polyculture élevage dans l'ouest parisien et militant à la Confédération paysanne, exprime bien l'attirance mêlée de craintes que le mode de production agrobiologique peut susciter pour un ensemble d'agriculteurs dits « conventionnels » (« non bio »<sup>2</sup>). Si cet agriculteur dit avoir « peur » pour sa santé chaque fois qu'il revient d'un épandage de pesticides dans ses champs, la conversion à l'agriculture biologique demeure remise à un futur incertain. Outre la relative fragilité économique de son entreprise, tout indique que ce producteur francilien diffère cette conversion par crainte d'un changement de repères socioprofessionnels. Car, au-delà des techniques agronomiques à acquérir, une conversion ou une installation en agriculture biologique implique de se familiariser avec un ensemble de pratiques relevant d'un espace spécifique avec ses réseaux professionnels particuliers, ses droits d'entrée, règles, valeurs et croyances. Plus largement, ce rapport ambivalent pour « la bio » est à mettre en relation avec la multiplication des discours contradictoires qui incitent les agriculteurs au changement de pratiques au sein d'un espace agricole qui continue néanmoins d'être régi par des logiques producti-

vistes (« course aux rendements », intérêts économiques à court terme, recours massif à la chimie, agrandissements, etc.).

Si le terme de conversion dans son acception courante, en tant que catégorie pratique, renvoie à un processus de changement d'activité économique, la plupart des cas étudiés ici indiquent qu'une conversion (ou une « reconversion ») en bio va au-delà du changement d'un référentiel professionnel<sup>3</sup>. Outre le passage d'un mode de production conventionnel à celui agrobiologique nécessitant de respecter des cahiers des charges technico-économiques, la conversion à l'agriculture biologique conduit à effectuer, de manière plus ou moins implicite, des déplacements sociaux et géographiques. Nous verrons dans le détail qu'une distinction peut être établie entre conversion et reconversion en fonction de l'origine spatiale et professionnelle du producteur impliqué. En effet, l'agriculture biologique en tant qu'espace de pratiques spécifiques accueille pour une part des agriculteurs « conventionnels » *en conversion*, et pour une part des « néo-résidents », ou plutôt des « néo-agriculteurs » (individus dont la profession et souvent l'habitation relèvent précédemment de « l'espace urbain ») qui effectuent alors une *reconversion* professionnelle pour « s'installer en bio ». La catégorie d'analyse conduit donc à désigner la (re)conversion comme un processus social impliquant des trajectoires individuel-

---

<sup>1</sup> Témoignage recueilli lors du débat « L'agriculture biologique, pour qui, pour quoi ? » organisé par *Actions Sciences 78* à St Germain en Laye le 1<sup>er</sup> décembre 2012.

<sup>2</sup> Bien qu'elles demandent à être analysées, dans cet article nous utiliserons d'une manière indifférenciée, et au singulier, les expressions « agrobiologique », « agriculture biologique » et « bio ».

<sup>3</sup> A ce titre, Gérard Berlogey utilise l'expression de « conversions d'exploitations » pour désigner les agriculteurs qui effectuent une « migration », ou une certaine « mutation d'exploitation » ouvrant d'ailleurs droit à des subventions et prêts préférentiels : Belorgey Gérard, *Le Gouvernement et l'administration de la France*, 1967, Paris, Armand Colin, p. 370 ; repris sur <http://www.crisco.unicaen.fr/des/> [consulté en décembre 2013].

les, des dispositions et un contexte spatial et historique dans lequel elles s'inscrivent.

Le passage d'un espace de pratiques à un autre (se réalisant à des degrés variés selon aussi la configuration temporelle prise en compte) implique des formes de mobilité. La mobilité, envisagée comme un ensemble de manifestations liées au déplacement des réalités sociales dans l'espace, concerne, selon les configurations dans lesquelles ont lieu ces (re)conversions, les dimensions socio-professionnelles, celles liées au mode de vie, au lieu de résidence, etc. Ces processus participent donc de déplacements inséparablement sociaux, géographiques et cognitifs<sup>1</sup>. La complexité des facteurs rentrant en jeu dans ces phénomènes de (re)conversion incite à les analyser sous la forme de processus sociaux articulant la trajectoire, les ressources et dispositions du candidat avec la situation spatiotemporelle (date et lieu d'implantation, caractéristiques de l'espace professionnel territorial). L'objectif de cet article est moins d'analyser les processus de déplacements d'ordre sociospatial, tant du point de vue des facteurs que des effets, qui sont à l'œuvre dans ces processus de (re)conversions professionnels en agrobiologie que d'en proposer une esquisse par l'étude de différentes trajectoires de (re)convertis et des modalités pratiques de leur installation<sup>2</sup>. « Les enjeux sociaux constitutifs de la mobilité »<sup>3</sup> sont ainsi explorés en confrontant les conditions de possibilités de déplacements relatives aux candidats à la (re)conversion avec les conditions offertes par l'espace d'accueil.

<sup>1</sup> Cf. Borja Simon, Courty Guillaume, Ramadier Thierry, « De la valorisation de la mobilité à la domination par la mobilité », *supra*.

<sup>2</sup> Cet article est une contribution à une analyse plus approfondie qui s'appuiera sur un échantillon d'enquêtés plus conséquent permettant pour partie de produire des informations longitudinales et le cas échéant de mesurer les phénomènes de bifurcations biographiques (Bidart, 2006) et de ruptures professionnelles (Denave, 2006) ; deux articles publiés dans les *Cahiers internationaux de sociologie*, n°120 : Bidart Claire, « Crises, décisions et temporalités : Autour des bifurcations biographiques », pp.29-57 ; Denave Sophie, « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », pp.80-110. Une enquête statistique sera complémentaire à condition d'en mesurer les limites méthodologiques ; voir Merllié Dominique, *Les enquêtes de mobilité sociale*, Paris, PUF, 1994, pp.205-222.

<sup>3</sup> Lannoy Paul & Ramadier Thierry, *La mobilité généralisée. Formes et valeurs de la mobilité quotidienne*, Louvain-la-neuve, Academia-Bruylant, 2007, p.11.

La division opérée entre les membres issus du milieu agricole et ceux qui sont recrutés à l'extérieur de cette catégorie, les néo-agriculteurs, offre un premier angle d'approche des modalités en jeu. D'une part, il est envisageable d'interroger les déplacements qui sont effectués au sein du champ agricole lui-même : que signifie pour un agriculteur conventionnel de « se convertir au bio » ? D'autre part, par une approche comparative, ce même genre de question peut être posé aux membres non issus du milieu urbain. Mais au-delà du critère pré-sélectif des origines professionnelles (agricole ou non agricole), il apparaît intéressant de questionner ce que nécessite une (re)conversion en agriculture biologique. Par ce biais, on peut s'interroger sur la forme d'évolution et d'acquisition d'un ensemble de capitaux techniques et culturels spécifiques qui seraient nécessaires pour se re-situer au sein de cet espace socioprofessionnel. Et aussi, dans quelle mesure le changement de statut professionnel ou de pratiques sociotechniques participeraient d'une « distance sociale » avec leur ancienne position ?

Pour aborder ces questionnements, nous nous appuyons sur une enquête de terrain de plusieurs années menée auprès de producteurs bio des régions Midi-Pyrénées (dans le Gers particulièrement), Centre et Île-de-France. Ce travail empirique mêle observation participante, réalisation d'une trentaine d'entretiens approfondis et analyse de la littérature professionnelle. Nous situons le contexte d'accueil (pour les candidats à l'installation ou à la conversion) par une présentation des transformations structurelles qui traversent l'espace socioprofessionnel agrobiologique ces trente dernières années. De cette perspective sociohistorique, nous réduirons la focale à une trentaine de cas pour examiner successivement selon quels critères (origine agricole/non agricole) et facteurs sociaux (origine sociale populaire/classe moyenne et supérieure ; type et structure des capitaux sollicités) peuvent être appréhendés les différents types de positionnement et de déplacement au sein de cet espace de pratiques.

### tensions et transformations structurelles de l'espace socioprofessionnel agrobiologique

Le mode de production agrobiologique se situe à l'intérieur du large espace agricole où se déploient de multiples approches réunies pour la

plupart sous le vocable d'« agriculture conventionnelle ». Celle-ci, sans concerner uniquement des techniques agrochimiques et productivistes, peut désigner toutes les pratiques agricoles qui s'inscrivent dans les structures dominantes de ce secteur du point de vue agronomique, économique, de leurs organisations socioprofessionnelles et syndicales. Le terme de « conventionnel » (avec celui de « chimique » ou de « classique ») sert, en outre, aux producteurs biologiques à se distinguer au sein du macrocosme agricole. Mais ces désignations sont loin de laisser indifférentes les parties prenantes. Longtemps décriée car jugée discriminatoire pour l'agriculture conventionnelle<sup>1</sup>, il faut attendre 1988 pour que l'utilisation de l'expression « agriculture biologique », apparue dans la France des années 1950, soit finalement l'objet d'une protection juridique. Pour autant, cette institutionnalisation juridique et réglementaire (reconnaissance de cahiers des charges et de son label par l'État, puis, à l'échelle européenne à partir de 1991) n'a pas été suivie, jusqu'à une période récente de soutiens financiers et politiques de la part des gouvernements étatiques français qui se sont succédés. Depuis 1997, quelques dispositifs de soutien ont vu le jour mais de manière discontinue, et généralement sans prendre en compte le caractère « transversal » de l'agrobiologie, contribuant à maintenir ce mode de production dans une position marginale au sein de l'économie agricole<sup>2</sup>.

Ainsi, jusqu'au tournant des années 1990/2000, qu'elle se réalise dans le milieu modeste, de classes moyennes agricoles ou de grands propriétaires terriens, la conversion de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique impliquait une multitude de déplacements (variables selon les cas) sur le plan technique, social, économique, culturel, voire idéologique. Un droit d'entrée à respecter de 2 à 3 années sans usages d'intrants chimiques de synthèse et sans pouvoir vendre sous le label « AB » était nécessaire pour pouvoir ensuite prétendre être certifié. Cette période de conversion s'accompagnait pour l'agriculteur de la nécessité de suivre des formations, de recueillir des informations, de créer des contacts, etc. Or, une part importante de ces ressources sociotechniques étaient généralement proposées

par des réseaux techniques et professionnels spécifiques au milieu de l'agriculture biologique, « historiquement » structurés en opposition aux modèles défendus par les organisations professionnelles agricoles (OPA) dominantes. L'agriculteur conventionnel se reconvertissait (ou le néorural s'installait) ainsi en acquérant non seulement des connaissances sur les modalités techniques de l'agriculture biologique (en termes de production, transformation, commercialisation), mais également en fonction de stratégies qui relevaient de formes de pensées spécifiques, et structurellement *paradoxales* à l'aune des discours et pratiques du productivisme agricole. Il fallait acquérir des dispositions cognitives permettant, par exemple, de (re)considérer la possibilité de faire pousser un champ de blé sans recourir à des produits chimiques et correctifs phytosanitaires de synthèse. Les trois ans de conversion interdisaient au producteur de vendre avec le label bio, l'empêchant ainsi de bénéficier du marché économique plus aventureux et d'une partie de ses profits symboliques.

Plus encore, l'isolement technique, la marginalisation socioprofessionnelle mais surtout la forte opposition aux logiques conventionnelles qui caractérisaient alors les pratiques agrobiologiques rendaient plus prégnante l'adhésion aux principes fondamentaux de ce milieu. Cette adhésion aux pratiques et aux schèmes de représentation consisterait concrètement à donner la priorité aux sols, cultiver la diversité biologique pour entraver maladies et invasions d'insectes, pratiquer des rotations et des cultures associées, ou par exemple, sélectionner les semences non pas selon la logique de rentabilité économique quantitative (X quintaux par hectare) mais pour leurs qualités boulangères (dans le cas de céréales destinées à la panification).

Selon la position et les dispositions de départ, la conversion technique s'accompagnait donc d'une conversion du regard plus ou moins franche. Les soins attentifs devaient être apportés de manière combinée aux sols, aux animaux, aux végétaux, le tout en relation avec la prise en compte de techniques agricoles spécifiques à acquérir (fabrication et apports en engrais compostés, soins homéopathiques aux animaux, etc.) et une observation écosystémique des processus de vie (sols, animaux, végétaux, astres). Cette conversion du regard, telle l'acquisition d'un nouvel « habitus agricole », se faisait sur un temps plus ou moins long et selon une intensité à relativiser (comme nous le verrons plus loin, chaque cas renvoie aux positions socioprofessionnelles occupées, aux dispositions, à la

<sup>1</sup> Piriou Solenne, *L'institutionnalisation de l'agriculture biologique*, Thèse de doctorat de l'ENSAR, Rennes 2, 2002, p.142.

<sup>2</sup> Leroux Benoît, *Les agriculteurs biologiques et l'alternative. Contribution à l'anthropologie politique d'un monde paysan en devenir*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris, EHESS, 2011.

structure des capitaux et à la capacité de les convertir). Les caractéristiques longitudinales de la pratique individuelle (intérêts anciens pour l'agrobiologie, essais « amateurs » précédant le passage) sont ainsi à prendre en compte pour mesurer à quel degré une (re)conversion implique une certaine acculturation<sup>1</sup>.

Si ces manières de s'investir sont toujours effectives aujourd'hui pour une partie des (re)conversions en cours, les processus d'institutionnalisation industrielle et marchande qui transforment l'agriculture biologique ces dernières années, en modifiant ses propriétés sociales et la structuration de son espace socioprofessionnel, influencent les manières de s'y inscrire. Depuis le milieu des années 1990, la demande croissante de produits labellisés « AB » s'accompagne d'une multiplication des marques de reconnaissances adressées à ses apports en termes de santé et de techniques agro-environnementales innovantes. Mais ce sont également l'investissement d'entreprises agroalimentaires situées en aval de la production (transformation et distribution) et surtout les récents dispositifs publics de soutien à ce mode de production qui ont incité de nombreux producteurs à se convertir, accompagnés pour partie par les organisations professionnelles agricoles (OPA) dominantes. Ces processus ont pour partie fait sauter les barrières symboliques accolées à l'agriculture biologique dans le milieu agricole conventionnel et expliquent la multiplication du nombre des conversions (pour partie économiquement opportunistes) et d'installations qui ont eu lieu ces quinze dernières années. Cette part des nouveaux convertis est telle que l'on peut estimer que plus de la moitié des producteurs référencés « AB » aujourd'hui ont opté pour ce mode de production depuis 1998<sup>2</sup> (une large partie d'entre eux se sont d'ailleurs convertis/installés durant les deux périodes aux subventions richement dotées).

L'arrivée de ces nouveaux venus participe à la transformation en cours de la structuration de l'espace agrobiologique. En effet, progressivement ses

rangs hébergent une part importante de producteurs qui potentiellement adhèrent moins aux valeurs et aux pratiques élaborées historiquement dans et pour cet espace social différencié (anti-productivisme, exigences écologiques renouvelées, sobriété économique, autonomie, économie sociale et de coopération, etc.). Ces nouveaux convertis (agriculteurs, auxquels on pourrait rajouter les techniciens, les responsables politiques et les consommateurs pour leur influence sur le milieu productif) ont tendance à importer dans l'espace socio-professionnel agrobiologique des propriétés et des priorités nouvelles, voire hétérogènes (car davantage centrées sur les dimensions économiques et techniques) par rapport à l'héritage culturel agrobiologique.

Les transformations structurelles de cet espace professionnel agrobiologique pourraient être présentées, d'une manière synoptique, comme un continuum structuré par deux pôles antagonistes – un pôle « orthodoxe » s'affaiblissant *versus* un pôle entrepreneurial se renforçant – sur lequel se distribuerait une pluralité de « positions médianes » (com)prises par cette tension bipolaire. Le pôle « orthodoxe » qui a construit sa légitimité autour de combats engagés depuis le milieu des années 1960 jusqu'aux années 1990 n'est plus aussi puissant, il a laissé la place à une pluralité d'approches concurrentes qui contribuent à transformer la structure de l'espace socioprofessionnel dans son ensemble. L'ancienne hiérarchie est donc en train d'être remise en cause au profit d'approches motivées par des enjeux et intérêts davantage agro-environnementaux et technico-économiques. Les « valeurs du bio » dont parlent toujours les acteurs de ce milieu ne rendent pas compte de points de vue unanimes mais relèvent (ou relèveraient si on prenait en compte leur contenu) bien plus de leur positionnement plus ou moins contradictoire dans l'univers agricole et dans le sous-espace agrobiologique.

Cette présentation succincte de l'évolution structurelle de l'espace agrobiologique, produit historique des prises de positions et des rapports de force qui les opposent, permet de saisir la complexité du contexte d'accueil des nouveaux convertis à l'agrobiologie. Elle pourrait nous conduire à penser, en premier lieu, que ce processus de normalisation technico-économique en cours ouvre le « champ des possibles » : les nouveaux postulants seraient alors plus à même de s'orienter pour une

<sup>1</sup> Voir, à titre de comparaison : Chevalier Vèrène, « Pratiques culturelles et carrières d'amateurs : le cas des parcours des cavaliers dans les clubs d'équitation », *Sociétés contemporaines*, vol.29, 1998, pp.27-41.

<sup>2</sup> Les plans de soutien à l'agrobiologie se déploient entre 1998 et 2002 puis entre 2008 et 2011. En 2001, seuls 10 364 producteurs bio étaient répertoriés alors qu'en 2011 il sont 23135. Statistiques établies à partir des chiffres de l'Agence Bio (*L'agriculture biologique. Ses acteurs, ses produits, ses territoires*, Edition 2012, p.63).

« tendance » agrobiologique qui correspond à la fois à leurs aspirations et à leurs ressources. Selon cette logique, les démarches de conversions réduiraient les potentiels déplacements qu'ils soient d'ordre technique, social, culturel ou philosophique. Par exemple, dans le Gers au début des années 2000, techniciens et animateurs de la Chambre d'agriculture et de la coopérative accompagnaient des producteurs conventionnels dans ce processus de conversion (souvent, après les avoir incités à « passer au bio »), mais selon des chemins qui revenaient à se conformer à un ensemble de techniques et de stratégies relevant d'une approche « entrepreneuriale » de l'agrobiologie, construite comme une filière parmi d'autres au sein de l'économie agricole. Démarche nécessitant, en définitive, peu de déplacements dans l'espace des pratiques techniques et socioéconomiques pour le producteur et ses collaborateurs en amont et en aval de la production.

Une approche qui considérerait que le processus de normalisation marchande et technique de l'agrobiologie permet de mieux adapter l'offre (espace d'accueil agrobiologique) et la demande (candidats à la conversion) serait incomplète. Dans ce « marché », la « rationalité du choix des acteurs » face à une offre n'épuise pas, loin de là, les logiques à l'œuvre des processus de (re)conversions. Outre les motivations des protagonistes, ce sont les conditions de possibilité de mobilités permises par différentes espèces de ressources en fonction des configurations d'accueil dans cet espace de pratique qui sont à interroger.

### **esquisse des faisceaux de facteurs à l'œuvre dans les processus de (re)conversion**

La trentaine d'entretiens mobilisés rassemble pour moitié des trajectoires de reconversion d'actifs travaillant en dehors du milieu agricole venus s'installer en agriculture biologique, et pour l'autre, le passage d'agriculteurs conventionnels convertis « au bio ». Ainsi, si ces individus sont tous devenus des agriculteurs biologiques, ils ne sont pas, loin de là, originaires d'un espace autochtone et encore moins de cet espace socioprofessionnel spécifique. Bien que la moitié soit d'origine agricole et que parmi eux plus des trois quarts s'installent dans leur localité d'origine, seul 1 sur 36 a des parents qui pratiquait l'agrobiologie avant lui. Par ailleurs, ce

milieu agrobiologique se distingue du macrocosme agricole dans lequel il est imbriqué en accueillant une proportion importante de néo-agriculteurs, souvent allochtones (littéralement « qui proviennent d'un endroit différent »). Originaires pour la plupart des classes moyennes urbaines, ces néo-agriculteurs possèdent, outre un minimum de capital économique nécessaire pour pouvoir engager la conversion, un capital scolaire et culturel relativement important (par rapport aux membres issus du milieu agricole). Ils ont suivi un parcours professionnel varié avant d'opter de s'installer en agriculture biologique sur un territoire qui, pour la quasi-totalité, leur est inconnu.

Le caractère socialement distinct de ces deux grands types de trajectoires (personnes issues du milieu agricole ou non) invite à les étudier d'abord séparément de manière à proposer un examen plus serré autour de cas qui se ressemblent dans leurs oppositions (plus ou moins apparentes).

Si l'on ramène la focale d'analyse aux 36 cas étudiés entre 2003 et 2010 essentiellement en Gers, les motivations à l'investissement dans ce mode de production divergent que l'on est d'origine agricole ou non, et selon que l'on est issu des classes populaires ou moyennes et supérieures. Pour la plupart des héritiers du milieu agricole modeste, le choix de l'agriculture biologique est souvent explicitement basé sur la possibilité de faire perdurer ou de valoriser une activité agricole familiale, reçue en héritage. Au lieu d'une conversion vers l'agriculture biologique, « leur choix » aurait très bien pu se porter sur un autre type de production agricole dit de « qualité » aux débouchés économiques mieux assurés. D'ailleurs, quelques-uns d'entre eux avaient déjà opté, avant de passer à l'agriculture biologique, pour des labels d'origine contrôlée (comme le Label Rouge). De même, leur conception plutôt positive de l'« agriculture raisonnée »<sup>1</sup> indique qu'ils auraient très bien pu choisir ce type d'orientation si jamais celle-ci s'était révélée plus « économiquement porteuse » et donc mieux à même de valoriser leur production.

<sup>1</sup> Très peu développé, ce mode de production soutenu par les OPA dominantes et un ensemble de grandes enseignes de la distribution agroalimentaire entend concilier production industrielle et préservation de l'environnement. Bien que reconnu par l'Etat (l'article L.640 3 du Code Rural.), l'« agriculture raisonnée » n'est assujettie à aucun cahier des charges restrictif permettant de contraindre concrètement ses pratiques.

Ces conceptions sont très éloignées de ce que peuvent en penser les néo-agriculteurs rencontrés pour qui l'agriculture biologique apparaît comme le seul label exigeant et estimable, le seul mode de production envisageable pour leur conversion professionnelle. Ces divergences de points de vue indiquent que les membres issus d'un milieu agricole modeste restaient – et pour une partie d'entre eux restent – très influencés par les schèmes de perception du productivisme agricole. En dépit de certaines ruptures, ils héritent ainsi d'un ensemble de représentations conventionnelles du métier. Et même si l'agriculture biologique est dorénavant perçue positivement par ces nouveaux convertis, elle aurait tendance à être toujours décriée dans leur milieu social d'origine (jugements réducteurs, remarques péjoratives) au sein d'un ensemble d'espaces et de réseaux agricoles conventionnels avec lesquels ils continuent à interagir (centres de formation, coopératives, cellules syndicales, etc.). Ce type de position conduit, dans les cas limites, à des conversions ouvertement opportunistes : quelques centaines de producteurs, après avoir profité des subventions publiques avantageuses entre 1998 et 2002, sont ainsi revenus au modèle conventionnel une fois rempli l'engagement de cinq années de pratiques « AB »<sup>1</sup>. Ces cas ne sont pas à confondre avec les « déconversions » qui sont la conséquence directe d'un défaut ponctuel de débouchés économiques contraignant les producteurs bio à se réorienter vers le mode de production conventionnel<sup>2</sup>.

Cette forme d'« immobilité socioprofessionnelle » fait écho aux faibles mobilités spatiales caractérisant plus généralement les héritiers du milieu agricole. Le déplacement géographique entre le lieu de vie d'origine et celui d'arrivée ne les concerne pas ou peu car la grande majorité des enfants d'agriculteurs se convertissent sur les terres familiales. À défaut de cette possibilité, ils vont chercher à quelques kilomètres aux alentours à louer ou à acheter du foncier agricole, mais toujours au plus proche de leur lieu de résidence familiale. Autre caractéristique de ces faibles dépla-

cements sociospatiaux, la plupart d'entre eux ne prennent pas (ou très peu) de vacances, comme si leur style de vie était régenté par l'activité agricole.

Théo, âgé de 60 ans, héritier de la paysannerie gersoise modeste, n'ayant que son certificat d'étude mais passionné de techniques agronomiques, devenu « gros » céréalier converti au bio dans les années 1960, raconte ainsi qu'il n'a jamais quitté la ferme familiale hormis pour effectuer son service militaire et, depuis quelques années, pour se rendre aux Rencontres des Maires de France, une fois l'an.

Régis, héritier d'une famille agricole travaillant sur une exploitation de taille moyenne, jeune éleveur tout récemment converti à l'agrobiologie, détenteur d'un BEP agricole, âgé d'une trentaine d'années, explique quant à lui qu'il se rend quelques fois « au Salon de l'agriculture [à Paris]. Je monte, deux trois jours, pas plus de trois jours ! J'aime pas, je ne suis pas vacancier... ».

Ces faibles déplacements dans l'espace territorial répondent de manière logique (ici sous forme de l'hystérésis) aux faibles ressources possédées par ces agriculteurs (y compris le fait de ne pas trouver intérêts à aller en dehors de « chez soi »). Dans notre échantillon, les héritiers du milieu agricole modeste ou moyen restent ainsi, pour la plupart d'entre eux, sur la ferme (ou localité) de leurs parents (les exceptions concernent les enfants d'agriculteurs venant de l'étranger et les filles d'agriculteurs qui auraient tendance à suivre leur compagnon sur « ses terres »). Par contre, ces inscriptions territoriales peuvent les aider à forger un capital d'autochtonie, cet « ensemble de ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisées »<sup>3</sup>, qui facilite les voies d'accès aux espaces économiques et professionnels locaux (foncier, conseils, partenariats). Mais cette ressource offerte par les liens de proximités entretenus plus ou moins localement n'est pas toujours effective concernant le processus de conversion à l'agriculture biologique car cette dernière, selon les territoires considérés, est parfois non investie (par exemple, dans les espaces de grandes cultures céréalières) ne permettant pas localement de bénéficier ainsi d'éventuels conseils ou de collaborations spécifiques.

À l'inverse, parmi les néo-agriculteurs rencontrés et chez certains membres issus du milieu

<sup>1</sup> Selon la Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France (FNAB), moins de 5% d'agriculteurs convertis grâce aux subventions allouées aux signataires du contrat territorial d'exploitation (CTE) seraient ensuite revenus au mode de production conventionnel.

<sup>2</sup> Lire Hellec Florence & Blouet André, « La conversion en agriculture biologique, un choix individuel pour une aventure collective », in Cardona Aurélie, Chrétien Fanny, Leroux Benoît, Ripoll Fabrice, Thivet Delphine, *Les dynamiques des agricultures biologiques. Effets de contexte et appropriations*, Paris, Dijon, Co-édition Quae/Educagri, 2014 (sous presse).

<sup>3</sup> Renahy Nicolas, « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », *Regards Sociologiques*, n°40, 2010, pp.9-26.

agricole aisé (et/ou ayant poursuivi des études et/ou travaillé comme salariés hors du milieu agricole), le choix de l'agriculture biologique repose principalement sur la rhétorique d'une « éthique évidente ». Comme ils l'expriment eux-mêmes, le choix de la bio « allait de soi », « c'était une évidence », « on ne se voyait pas faire autre chose ». Leur mode de socialisation primaire et leur trajectoire sociale interviennent sensiblement dans la construction d'un mode de représentation écologique critique du productivisme agricole qui vient tendanciellement s'accorder aux positions revendiquées par le pôle orthodoxe.

Ce dernier type de trajectoires se rapporte également au contexte structurel du marché de l'emploi. Ces membres ont, parmi d'autres catégories de la population, de plus en plus de difficultés à faire correspondre l'acquisition de diplômes avec un statut professionnel et social auxquels ils peuvent aspirer. Cette situation qui les place dans des positions d'immobilité ou de déclassement potentiel n'est pas déclarée explicitement. Pour autant, à l'écoute de leurs discours, l'aspiration d'un mode de vie au contact d'une ruralité agricole écologique conduit à une rupture franche avec une acception dominante de la modernité à laquelle est associée mobilité, vitesse, (sur)consommations de biens matériels et symboliques au sein des villes – où sont centralisés les pouvoirs, les espaces récréatifs et plus généralement la plupart des espèces de capitaux<sup>1</sup>. En creux, on peut donc établir un lien causal entre leur (in)ascension sociale dans l'espace urbain et leur orientation vers ce métier agricole. Bien plus qu'une échappatoire aux offres de biens et de services et aux modes de vie associés, ce sont bien souvent les contraintes qui leur sont étroitement liées (pollutions, temps de transports, tensions sociales, stress, « coût de la vie », etc.) qui motivent les candidats à engager ce profond changement socioprofessionnel.

Leur déplacement géographique et professionnel apparaît d'autant plus radical qu'ils quittent Paris, Lille, Pau ou encore la Hollande avec toutes leurs attaches (certains démissionnent d'une profession qui généralement n'a rien à voir avec le milieu agricole) pour aller s'installer dans le Gers ou dans un département limitrophe. Éloignés des amis, de la famille, ils ont pour beaucoup vendu leur logement,

contracté des emprunts bancaires, aménagé dans un nouveau logement où des travaux sont à faire et qui s'étaleront sur plusieurs années. Professionnellement, ils quittent leur ancien statut (avec potentiellement tous ses « avantages » : qualification, ancienneté, évolution de carrière, reconnaissance, réseaux) pour devenir élève dans une formation agricole, stagiaire, et jeune installé, sollicitant l'aide des proches. Leurs anciennes pratiques liées à leur environnement de départ se trouvent, elles aussi, bien souvent modifiées du fait de leur nouvelle occupation très « chronophage » mais également en raison de l'éloignement géographique des cinémas, théâtres, musées, etc.

Cette re-localisation rend plus difficile certaines démarches (administratives, de formation, d'installation, etc.) et se réalise fréquemment sur un temps plus long, grâce à des périodes de chômages indemnisés, des congés formations ou d'autres « mises à dispositions » que leur confère leur ancien statut professionnel. De même, face au jeu de lutte inégal pour l'appropriation de l'espace foncier (avec les autochtones), où l'ensemble des agriculteurs biologiques se trouve d'ailleurs en position de faiblesse du fait d'organisations décisionnelles en grande partie tenues par les membres des OPA dominantes, les néo-agriculteurs font appel à leurs ressources spécifiques. Ces néo-agriculteurs « compensent » leur défaut de capital d'autochtonie par un ensemble de ressources extérieures. En effet, l'un va mobiliser ses connaissances informatiques pour faire de la vente par correspondance sur Internet, tandis qu'un autre sollicitera son ancien réseau professionnel pour démarcher sa clientèle. Plus largement, selon la logique de l'homologie structurale, on remarque qu'ils partagent avec les destinataires de leur production (« mangeurs » des AMAP, des marchés en plein air et autres Biocoop) un ensemble de dispositions (conditions d'existence, goûts, stratégies de distinction...) qui les conduisent à être (quasi immédiatement) en affinité avec les propriétés sociales de cet espace social.

Ainsi, l'évaluation des enjeux sociaux constitutifs des mobilités propre aux processus de (re)conversion conduit à différencier les candidats issus du milieu agricole et non agricole pour des raisons tant géographiques que socioprofessionnelles. Néanmoins, une première nuance apparaît si l'on évalue ces déplacements non plus en fonction du seul statut professionnel et de l'origine agricole/non agricole, mais à l'aune de la position sociale qu'occupent ces personnes dans leur univers

<sup>1</sup> Bourdieu Pierre, *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 254. Outre Paris, ces caractéristiques concernent dans une moindre mesure les plus grandes villes de France ou d'Europe.



respectif avant et pendant la (re)conversion. En effet, minimales sont les différences entre les représentations et stratégies exprimées par les membres issus du milieu des classes moyennes et supérieures urbaines et ceux issus du milieu agricole aisé (et/ou ayant suivi des études, expériences professionnelles dans des emplois autres qu'agricoles). Pour l'ensemble, la période de conversion correspond à des trajectoires relativement semblables en ce qui concerne l'acquisition des savoirs. Les orientations se réalisent en général auprès de groupements les plus légitimes de ce milieu au regard des principes de l'histoire du mouvement agrobiologique et de l'écologie politique. Tout indique que ce sont les ressources sociales et culturelles acquises au préalable qui amènent ces personnes au statut social privilégié à se former et s'identifier plutôt à l'orthodoxie « AB » plutôt qu'à une approche relevant de l'entrepreneuriat proposée par les OPA conventionnelles. Cet héritage est donc investi dans ce processus de conversion qui, nous le verrons plus bas, n'est cependant pas sans contradictions au regard des principes historiques agrobiologiques, notamment pour le maintien d'une certaine position sociale au sein de l'espace d'accueil.

### accessibilités à l'espace des pratiques agrobiologiques

Aux dimensions professionnelles (recrutement au sein de la catégorie agricole) et « territoriales » (possession d'un capital d'autochtonie), la prise en compte du rapport à la classe sociale d'appartenance apporte une lecture déterminante pour comprendre les modes d'inscription dans cet espace spécifique. Outre que ce rapport doit être appréhendé dans l'optique d'un processus longitudinal (une multitude de micro déplacements d'ordre sociaux et culturels ont lieu pendant et après la conversion), ces mécanismes ici esquissés, confirment combien se déplacer dans l'espace social consiste à déplacer des dispositions<sup>1</sup>.

#### *une inégalité d'accès*

La faible dotation en ressources des candidats issus des classes populaires (dans le cas présent

issus du milieu agricole), notamment en termes de capitaux culturels et économiques, représente un frein évident pour s'inscrire dans un processus de reconversion en agrobiologie d'autant plus que leur position dominée au sein de l'économie agricole les conduit, depuis plusieurs décennies, à subir de plein fouet les effets d'un endoctrinement productiviste<sup>2</sup>. À l'instar de cet agriculteur francilien cité en début d'article (« il faut y croire »), la barrière symbolique demeure souvent trop élevée pour envisager un changement (parfois radical) de mode de production. Touchant plus largement le milieu agricole, c'est fréquemment l'important investissement économique consacré aux outils de productions corréliées aux difficultés financières qui contraignent à rester dans le même système productiviste (cultures spécialisées, comprenant de lourds investissements et emprunts bancaires, etc.).

Si ces faits confirment les enquêtes consacrées aux formes d'immobilités sociales qui caractérisent les groupes sociaux dominés, pour autant, nombre de nouvelles enquêtes indiquent « comment l'inscription dans des réseaux sociaux locaux peut générer de véritables ressources pour les classes populaires »<sup>3</sup>. En l'occurrence, pour l'ensemble des descendants agricoles (et notamment ceux qui sont inscrits dans les OPA dominantes), cela se concrétise par une facilité de l'accès au foncier agricole et, selon les configurations, à des soutiens socioprofessionnels. Mais, étant donné le clivage produit historiquement par une implantation marginale et marginalisée de l'agrobiologie, ces ressources autochtones sont encore peu convertibles dans l'espace des pratiques agrobiologiques. En dépit d'une évolution en cours des pratiques, les stratégies les plus efficaces et les mieux reconnues de cet espace socioprofessionnel demeurent culturellement et techniquement distinctes des pratiques agricoles conventionnelles. Par exemple, les pratiques alimentaires et plus largement les styles de vie indiquent des modes d'inscriptions inégales dans cet espace. En outre, les membres issus des classes sociales plus aisées se situent davantage en adéquation avec le mode de vie valorisé dans cet espace social, car ils possèdent un ensemble de ressources sociales et culturelles mieux adaptées. À l'inverse, les héritiers du milieu agricole modeste se retrouvent souvent en situation

<sup>1</sup> Voir notamment Wagner Anne-Catherine, *Les nouvelles élites de la mondialisation : une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 1998.

<sup>2</sup> Voir : Prével Maxime, *L'usine à la campagne. Une ethnographie du productivisme agricole*, Paris, L'Harmattan, 2007.

<sup>3</sup> Ripoll Fabrice & Tissot Sylvie, « La dimension spatiale des ressources sociales », *Regards Sociologiques*, n°40, 2010, p.6.

de « rattrapage ». Non toujours disposés à fonctionner via les réseaux d'échanges locaux, ils sont souvent conduits à compenser, par exemple, leurs pratiques alimentaires *via* le recours aux circuits de consommation classiques (en allant dans les supermarchés et non dans une Biocoop ou une association pour le maintien de l'agriculture paysanne – AMAP).

Mais, ces mécanismes reproductifs sont pour partie contrecarrés par les influences directes et indirectes qui sont entretenues et produites par l'espace socioprofessionnel agrobiologique qui vont modifier leur modèle de conduite par un processus d'identification et d'autocontraintes<sup>1</sup>. On assiste à des « effets de position » ou à une sorte de socialisation secondaire : en intégrant cet espace spécifique (y compris sur une position plutôt hétérodoxe par rapport aux principes historiquement entretenus), progressivement, ils intègrent dans leurs pratiques un ensemble de propriétés « AB » spécifiques (relevant des techniques mais aussi parfois de diversification des options socioéconomiques *via* la transformation, les types de ventes, etc.). Les discours, parfois fortement réflexifs, des agriculteurs convertis depuis quelques années attestent de cette imprégnation du système culturel agrobiologique ; qu'ils concernent les aspects agronomiques, le positionnement syndical ou encore les comportements alimentaires. Par ailleurs, on pourrait reprendre l'expression de la « bonne volonté culturelle » pour qualifier les nombreuses démarches qu'engagent ces (jeunes) agriculteurs pour s'intégrer dans l'espace social qu'ils ont « choisi ». Plusieurs d'entre eux vont ainsi aller à la rencontre des réseaux professionnels éloignés de leur milieu d'origine pour s'informer, se former, voire créer des partenariats économiques.

Enfin, ces mécanismes sociaux indiquant qu'il serait plus difficile d'opérer une conversion pour les membres issus du milieu conventionnel modeste sont à relativiser ces dernières années du fait du processus de « conventionnalisation » de l'espace agrobiologique qui produit un espace d'accueil mieux adapté à un ensemble de profils<sup>2</sup>. Ce processus d'ajustements progressifs de l'espace agrobiologique aux intérêts et pratiques de l'économie conventionnelle ouvre potentiellement « le champ des possibles », facilitant également l'accès à

la reconversion professionnelle de candidats extérieurs.

*la nécessité de développer un outil  
de production ajusté au niveau de vie hérité*

---

L'analyse détaillée de trajectoires sociales et géographiques de l'« exode urbain » amène à mieux comprendre, *a posteriori*, quelles dispositions sont en jeu dans ces déplacements. On constate que ces installations ne se sont pas réalisées par hasard. Elles répondent à des préoccupations que l'on peut plus ou moins relier à leurs origines sociales et culturelles. Parfois, petite-fille ou petit-fils de paysans, ils reviennent sur la ferme des grands parents lorsque celle-ci se révèle être disponible. Outre les liens avec des aïeux, c'est aussi une familiarisation avec les activités à la ferme durant l'enfance qui peut nourrir cette aspiration profonde. Plus généralement, tous partagent des conceptions valorisant la vie à la campagne, au « *grand air* ». Ces néo-agriculteurs associent inévitablement ce projet professionnel avec le projet familial. Derrière ce choix d'installation comme agriculteur, il y a le mode de vie qui lui est associé. Bien souvent, ce sont également les activités de « ferme auberge » et d'accueil, qui sont prévues dans ces démarches. Mais, le lien avec l'ancienne position sociale occupée dans « l'ancienne vie » n'est pas pour autant effacé.

Leur position sociale d'arrivée doit être évaluée au regard de leur nouvelle situation professionnelle et de leur inscription dans les réseaux professionnels, culturels et économiques locaux. En l'occurrence, hormis une phase d'adaptation qui correspond à une prise de position « mobile » (formation, recherche d'informations, de contacts, essais, etc.), ils s'avèrent que leurs nouveaux positionnements s'accordent en général avec leurs ressources sociales et culturelles de départ. En d'autres termes, bien qu'ils ne retrouvent pas un niveau et un confort d'existence équivalent du fait d'un style de vie qui a sur de nombreux points changé (lieu de vie, type d'activité productrice, accès aux biens culturels), tous, une fois la période de transition passée, retrouvent un niveau de vie qui « s'accorde structurellement » à celui d'origine. Les types d'investissement consentis pour vivre selon leurs aspirations sociales et leurs priorités matérielles auraient tendance à être assujetties aux dispositions et conditions de vie familiale. Ainsi, les membres issus des classes sociales plus aisées privilégient davantage leur confort de vie en investissant dans la

<sup>1</sup> Elias Norbert, *La dynamique de l'occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, pp.275-318.

<sup>2</sup> Leroux Benoît, *op. cit.*, pp.181-194 et pp.249-271.

*le sens et la valeur des déplacements*

restauration d'une vieille bâtisse ou la construction selon les principes de l'«écobâtiment». Après parfois un laps de temps plus ou moins long, ils vont globalement maintenir un certain confort de vie concernant l'achat de denrées alimentaires, le temps passé en vacances, à effectuer des voyages, etc. Alors, que les personnes issues des classes sociales modestes vont plutôt privilégier l'activité agricole en elle-même en investissant essentiellement sur l'outil de production. Ces investissements (qu'il faudrait davantage analyser et mieux systématiser) semblent traduire les pré-occupations de chaque groupe social et illustrer le mode de reproduction au fondement de la division sociale des ressources.

Bien que l'installation comme agriculteur biologique soit souvent présentée par ses propres acteurs comme relevant d'une aventure, l'aventure du «retour à la terre» ne se fait pas en abandonnant complètement, loin s'en faut, le «confort social» de leur milieu d'origine. C'est l'ensemble du «mode de vie campagnard» qui se retrouve être le lieu de réactualisation de leur milieu social d'origine. Le changement de cadre de vie implique non seulement l'acquisition d'un nouveau métier et de connaissances mais généralement aussi l'achat d'une exploitation agricole et la mise en place d'outils de production adaptés à leurs attentes sociales. En fonction des capitaux globaux de départ et du niveau social d'origine, le degré d'exigence de ces installations se révèle plus ou moins élevé. Ces agriculteurs bio descendants pour la plupart des classes moyennes urbaines se distinguent des autres membres de ce milieu agricole par leurs manières d'investir ce milieu professionnel du fait de leurs dispositions sociales d'origine et acquises lors de leurs expériences professionnelles antérieures. Pour une majorité d'entre eux, ils opèrent des stratégies qui s'appuient sur les propriétés agrobiologiques mais en y greffant des pratiques neuves non toujours conformes aux standards de l'agriculture biologique défendus par les paysans/agriculteurs de la tendance la plus orthodoxe (dispositifs commerciaux, modernisation technique ou économique).

Au désir d'un mode de vie imaginé du paysan bio se greffe ainsi la nécessité du niveau de vie hérité. En dépit d'un ensemble de modes d'action innovants, ce sont néanmoins les schèmes de connaissances et d'actions issues de leurs trajectoires socioprofessionnelles, celles qui se perpétuent plus largement dans la société contemporaine, que ces néo-agriculteurs tendent à convertir et à investir dans cet espace socioprofessionnel.

Étant donné la durée relativement longue des processus sociaux en question, évaluer pour chaque cas si l'installation ou la conversion en agrobiologie contribue, ou non, à un déplacement dans l'espace social nécessiterait des enquêtes complémentaires sur le long terme. Cela dit, concernant les premiers temps de ces processus, c'est davantage l'absence de mouvement ascendant ou descendant conséquent qui caractérise la majorité des cas. Et si ces formes de mobilités peuvent se révéler de manière subtile, les cas étudiés relèvent plutôt de micro-déplacements tant sociaux et culturels. Pour les cas de conversions du conventionnel au bio, on assiste bien au sein du même univers agricole au passage d'un espace de pratiques à un autre. Selon la position de départ (comprenant la structure de la distribution des capitaux en comparaison avec celle de leurs collègues) et celle d'arrivée au sein de cet espace spécifique, les convertis engagent, à des degrés variés, un principe de vision du monde ainsi qu'un sens pratique particuliers à acquérir. Certains cas, après une phase d'adaptation marquée souvent par des formes de «décrochages», parviennent à se repositionner de manière à peu près équivalente sur l'échelle sociale, à ceci près que leur perception de leur position nouvellement acquise leur apparaît potentiellement plus favorable.

Concernant les trajectoires des nouveaux agriculteurs bio rencontrés, leur nouveau métier et style de vie sont généralement valorisés à leurs yeux pour être en cohérence avec leur mode de représentation et leurs valeurs d'écologie pratique (entendues comme accordant la priorité à l'écologie dans les pratiques quotidiennes des modes de consommations, d'échange et de production)<sup>1</sup>. Ces agriculteurs biologiques devenus construisent une nouvelle perception de la hiérarchie de l'espace social au sens large. Le «système de préférence», cette «incorporation insensible des structures de l'ordre social»<sup>2</sup> qui tend à valoriser certains lieux à d'autres, certaines professions aux autres, une certaine mobilité à d'autres, etc., semblent chez ces acteurs subir une forte remise en cause. Tout indique que l'adéquation aux valeurs et principes de l'agriculture biologique (relevant pour partie du

<sup>1</sup> Voir : Pruvost Geneviève, «L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement», *Terrain*, n°60, 2013, pp.36-55 ; Dobré Michelle, *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan, 2002.

<sup>2</sup> Bourdieu Pierre, *op. cit.*, p.255.

point de vue conceptuel de l'écologie politique) conduit à penser très positivement la profession agrobiologique et le mode de vie qui lui est associé. Vivre à la campagne d'un travail de la terre, auprès d'animaux, en transformant sa production vendue et/ou échangée sur une proximité spatiale pourrait être considérée (selon leur point de vue) comme une ascension sociale. Ainsi, sans renverser complètement le système de préférence (plusieurs choisent de s'installer à proximité d'une grande ville pour écouler leur production auprès de consommateurs « plus avertis », et bénéficier également des biens symboliques qui y sont proposés), tout indique que le déplacement d'une catégorie professionnelle relevant des classes moyennes/supérieures (instituteur, cadre...) à celle d'agriculteur (plutôt « en bas de l'"échelle sociale" »<sup>1</sup>) est valorisée par eux et par un ensemble d'acteurs avec lesquels ils interagissent (collègues, clients, conseillers techniques, etc.). Ainsi, sans renier l'importance de la dévaluation des titres scolaires et son corollaire désajustement des espérances et des chances d'ascension sociale qui déterminent pour partie leur trajectoire sociale, ces néo-agriculteurs parviennent à relativiser le système de préférence dominant. Ils désignent effectivement « plus valable » la vie d'agriculteur biologique à celle de leur ancienne position sociale.

Pour ce qui regarde les trajectoires des descendants d'agriculteurs modestes, la perception des effets de la conversion diffère. Ce sont principalement les raisons invoquées pour la conversion (essentiellement économiques, agronomiques, liées à des problèmes de santé, et dans une moindre mesure pour des motivations environnementales et éthiques) associées à leurs ressources qui orientent la trajectoire de leur conversion et la perception qu'ils en ont. L'investissement dans l'agriculture biologique repose principalement sur une démarche agronomique et/ou économique, c'est son mode de production qui intéresse, rarement les enjeux d'écologie pratique et son mode de vie associé. Aux vues de ces raisons et des ressources mobilisées (approches techniques, soutiens de la part des OPA dominantes, etc.), nous assistons plutôt à une rationalisation de l'agrobiologie qui, somme toute, modifie à la marge le style de vie et le positionnement de ces convertis dans le champ agricole. Aujourd'hui il devient de plus en plus envisageable pour les agriculteurs conventionnels d'opérer ce type de

conversion en modifiant *a minima* leurs outils de production et leurs perceptions du métier, comme, objectivement, leur positionnement dans l'espace socioprofessionnel<sup>2</sup>. Pour autant, ces stratégies en fonction de leur degré d'investissements et de réussite peuvent tout autant apporter une plus value économique (prix des denrées vendues à meilleur prix) mais également symbolique. Plus-values qui, à moyen ou à long terme, pourraient permettre à ces agriculteurs d'effectuer une mobilité ascendante dans l'espace social en général.

Bien que ces analyses demandent à être plus solidement étayées, tout indique que ces dernières années, l'abaissement de la barrière symbolique pour l'accès à l'agrobiologie (comme mode de production) ait permis à des membres objectivement les plus éloignés de l'espace agrobiologique d'opter pour celle-ci. Le fait, par exemple, que le vice-président de la FNSEA ou qu'un des principaux Domaines de Bordeaux (regroupant plusieurs Châteaux) se soient convertis est un indice parmi d'autres (multiplication des articles dans la presse agricole, formations, soutiens techniques des OPA, etc.) qui témoigne d'une transformation en cours. De péjorative, la perception de l'agrobiologie est en train de devenir valorisante. Payant du point de vue économique à court terme : dorénavant primes, subventions et soutiens techniques rendent les conversions financièrement moins risquées. De même, dans un contexte global de marchés économiques fluctuants, ceux liés à l'agrobiologie ont l'avantage de conserver une forte demande et des débouchés plutôt assurés (hormis quelques marchés aux débouchés incertains comme la viande bovine ou le lait). Payant également du point de vue de l'« image professionnelle » : les modes de représentations ont fortement évolué ces dernières années, amenant la profession agricole dans sa globalité à considérer une conversion non plus comme une « folie » mais plus souvent comme une innovation stratégique.

---

*aujourd'hui, qui devient agriculteur  
bio et que devient l'agriculture bio ?*

---

L'acte de (re)conversion en agriculture biologique implique un déplacement qui ne relève pas de l'injonction d'un ordre dominant. En effet, en dépit d'un ensemble de discours incitant à une

---

<sup>1</sup> Merlié Dominique, *op. cit.*, p.110.

---

<sup>2</sup> Malgré la socialisation secondaire évoquée plus haut (provoquant des micro-déplacements vers les pratiques agrobiologiques « plus légitimes » dans les manières de travailler, de consommer, etc.).

mobilité structurelle autour de pratiques plus « durables »<sup>1</sup>, l'économie agricole dans son ensemble demeure encore fortement soumise aux logiques productivistes et agrochimiques (ce qui explique d'ailleurs en grande partie le peu de soutiens accordés jusqu'à une période récente au milieu professionnel agrobiologique). Ainsi, pour les agriculteurs conventionnels, la conversion répond davantage à des stratégies individuelles/familiales de repositionnements essentiellement motivées par des intérêts économiques ou par la volonté de conserver leur statut socioprofessionnel et faire perdurer l'exploitation familiale. Pour les néo-agriculteurs, la reconversion relève souvent de raisons plurifactorielles qui associent, sous fond d'une situation de déclassement global des classes moyennes, la recherche d'un autre mode de vie (plus écologique, plus proche de la nature, moins contraints par l'espace urbain, etc.) permettant de conserver un niveau de vie confortable associé à une activité indépendante. Ces deux types de trajectoires pourraient être caractérisées par une déplacement « horizontale », ne modifiant peu leur position sociale sur l'axe verticale (celui qui hiérarchise les individus selon le volume globale de leurs capitaux), mais produisant néanmoins une série de variations dans leurs conditions d'existences et d'expériences sociales.

Par ailleurs, les multiples facteurs contribuant à la transformation structurelle de l'espace agrobiologique de ces vingt dernières années rendent plus aisés les investissements pour les nouveaux adeptes de ce mode de production. Ce processus indique qu'une (re)conversion à l'agrobiologie nécessite potentiellement pour un agriculteur conventionnel (et dans une moindre mesure, pour un néo-agriculteur) moins de déplacements sociaux, techniques et culturels. De l'amont à l'aval de la production, l'agrobiologie tend à se rapprocher des pratiques et réseaux relevant de l'économie conventionnelle : les centres de formations, les OPA dominantes proposent des enseignements et accompagnements techniques, les organismes publics des subventions, les supermarchés leurs débouchés... La destruction partielle de l'ancienne barrière symbolique qui rendait difficile tout franchissement de la « porte d'entrée en bio » facilite dorénavant la conversion des agriculteurs conventionnels, comme

s'il avait fallu adapter un ensemble de dispositifs pour permettre aux approches plus conventionnelles d'effectuer le moins de déplacements possible, au plan technique, économique comme idéologique.

Alors qu'il y a quelques années, comme le faisait remarquer Patrick Champagne, il fallait posséder pour un agriculteur conventionnel davantage de capital culturel et social pour pratiquer l'agriculture biologique<sup>2</sup>, aujourd'hui tout indique que l'« entrée en bio » nécessite une possession combinée des espèces de capitaux et laisse une place de plus en plus décisive à ceux économique et technique. Ainsi, le processus d'adaptation structurelle du mode de production agrobiologique aux configurations et logiques agricoles conventionnelles offre mécaniquement une plus large place aux membres issus du milieu conventionnel relativement aisés.

Plus largement, les processus en cours tendent à indiquer qu'en raison des droits d'entrées économiques et culturels nécessaires, non seulement, l'accession mais la prise de positions les plus légitimes au sein de cet espace est facilitée pour les prétendants issus des espaces sociaux relativement privilégiés. Ainsi, bien que les trajectoires sociales des néo-agriculteurs et des personnes issues du milieu agricole soient distinctes sur de nombreuses caractéristiques (du fait notamment des facteurs d'intégration professionnelle et géographique différents), elles apparaissent néanmoins relativement semblables lorsque leurs membres sont originaires de milieux sociaux aisés (ayant, pour les enfants d'agriculteurs, pu effectuer des études, formations, métiers en villes pendant plusieurs années). Pour les néo-agriculteurs, ce sont les propriétés spécifiques de cet univers qu'ils ont plus de facilité à intégrer, du fait d'un mode de représentation et d'un mode de vie qui se combine mieux avec les valeurs qui y sont historiquement développées. Pour, les conversions agricoles, la relative aisance économique permet une prise de risque qui est ailleurs rendue délicate pour nombre d'entreprise agricole en relative difficulté économique. Si ces agriculteurs sont à même d'évaluer les avantages économiques et symboliques d'une telle conversion, les déplacements suscités par leur passage au bio demeurent cependant limités, par la démarche

<sup>1</sup> Voir Christen Guillaume & Leroux Benoît (coord.), « Du productivisme à l'écologisation des pratiques agricoles. Des agricultures en contradiction ? », *Regards sociologiques*, 2014 (à paraître).

<sup>2</sup> Champagne Patrick, *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française, 1950-2000*, Paris, Seuil, 2002, p.321.

même qui l'anime (intérêts, ressources, moyens, objectifs proche de leur univers originel), à une modification marginale de leur mode de production (et de leur mode de vie). Quant à leur position dans l'espace agricole et sociétal, nous pouvons estimer qu'elles seront, là encore, limitées à des micro-déplacements. Outre les bénéfices économiques, on peut poser l'hypothèse qu'ils bénéficieront d'une image revalorisée par le profit symbolique qu'apportent dorénavant les pratiques plus écologiques.

Ces faits (qu'il s'agirait de pouvoir mieux systématiser par de nouvelles enquêtes qualitatives et quantitatives) indiqueraient, d'une manière logique, que ce sont les membres à la plus faible capacité de mobilité au sein de la profession agricole comme à un niveau plus global, qui rencontreraient le plus de difficultés pour devenir agriculteur biologique. La (re)conversion en bio, malgré le changement de statut socioprofessionnel qu'il implique pour les uns, et la modification du mode de production (relatif) pour les autres, tendrait ainsi de plus en plus à correspondre non pas à une « mobilité sociale » mais à une forme de « continuité dans le changement » d'un statut social relativement aisé.

\*

\*      \*

En définitive, si l'on assiste à une multiplicité d'options d'investissements correspondant à la rencontre entre un espace de positions élargi et des dispositions et ressources plus ou moins adaptées, l'évolution récente semble indiquer que ce milieu agrobiologique, après avoir accueilli des (re)conversions pour des raisons essentiellement de pratiques agricoles « traditionnelles » et/ou « environnementales »<sup>1</sup>, accueille tendanciellement des nouveaux convertis et installés richement dotés en ressources économiques et culturelles. Ainsi, à l'opposé d'un processus de démocratisation des « produits bio » tel qu'il peut être défendu dans la sphère de la consommation (élargissement de l'offre et des publics), l'accès à cette activité productive pour une minorité de prétendants, expliquerait-il pour partie

---

<sup>1</sup> On songe aux deux catégories d'agriculteurs, les « traditionnels » et les « repentis » (du productivisme) repérées au cours des années 1970/80 et désignées par : Barrès D., Bonny S., Le Pape Y., Rémy J., *Une éthique de la pratique agricole. Agriculteurs biologiques du Nord-Drôme*, INRA - ESR Paris, Grignon, Grenoble, 1985.

le faible développement dans l'économie agricole des producteurs bio ?

Cette évolution de positions participe d'une translation globale de la structure de l'espace socio-professionnel agrobiologique. Si les conséquences sur l'espace des pratiques agricoles semblent limitées à un aménagement à la marge (les logiques productivistes et agrochimiques se perpétuant<sup>2</sup>), l'agriculture biologique, réduite à un mode de production et à un marché économique « porteur », se transforme profondément. En subissant ces profondes transformations non sans résistances, ce sont ainsi ses enjeux et valeurs qui tendent à être redéfinies à l'aune de l'intérêt de l'ordre établi et de ceux qui sont les mieux placés pour en tirer profits.

---

<sup>2</sup> Parmi d'autres indices, entre 2010 et 2011, le NODU (Nombre de DOse Unité ; indicateur de référence pour évaluer les quantités de traces de pesticides retrouvées dans les sols) a augmenté de 2,6%.